

Archevêché de Québec, 14 décembre 1904.

Dispense d'abstinence pour le 1er janvier 1904

Le 1er janvier 1904, fête de la Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ, étant un vendredi, S. S. le Pape Pie X a daigné dispenser ce jour-là les fidèles de tout l'univers catholique de la loi ecclésiastique de l'abstinence.

Par ordre.

C.-A. COLLET, ptre,
Secrétaire

La cause de Jeanne d'Arc

Rome, 25 novembre, 3 h. s.

Le Saint-Père, recevant ce matin Mgr Panici, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites, lui a déclaré que, conformément aux votes des cardinaux, l'héroïcité des vertus pratiquées par Jeanne d'Arc est certaine. La lecture solennelle du décret sera faite le 6 janvier prochain, anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc.

(*L'Univers*, 27 nov.)

Chronique diocésaine

— Le 7 décembre dernier, une cérémonie de vêtue et de profession a eu lieu dans la chapelle des Franciscaines Missionnaires de Marie, à Québec.

Ont pris le saint Habit :

Mlles Léopoldine Belanger, de Saint-Antonia, en religion M. Marie-Antonin de l'Eucharistie ; Emma Hurtubise, de Montréal, en religion M. Marie-Paule de Jésus ; Marie-Louise Vaillancourt, de Saint-Arsène, en religion M. Marie-Benoite de Jésus ; Maggie Duff, de Frampton, en religion M. Marie-Edith ; Rose Paradis, de Webster (Etats-Unis), en religion M. Marie-Augustine ; Clara Trudel, de Sainte-Thècle, en religion Sr Marie-Angéline de Jésus ; Alice Dautueil, de Trois-Pistoles, en religion Sr Marie-Laura ; Maria Laplante, de Saint-Michel d'Yamaska, en religion Sr Marie-Saint-Liguori.

Admises aux premiers vœux : Mlles Agnès Blouin, de Québec, en religion M. Marie-Cordis de Jésus ; Rosa Daigneault, de Montréal, en religion M. Marie-Zélia du Sacré-Cœur ; Louise Hudon, de Montréal, en religion M. Marie de Saint-Luc ; Stella Dussault, des Ecureuils, en religion Sr Marie-Austreberthe.

Admises aux vœux perpétuels : Mlles Alma Gagnon, de Salem (Mass), en religion M. Marie-Saint-Victorien ; Odile Sou-